

EDITORIAL

COUCOU: la Suisse à l'heure du SEPA !

Sous les coups de boutoir du GAFI, de la contagion des subprimes, de la remise en cause des paradis fiscaux, la Suisse trouve dans le SEPA une nouvelle dimension en accédant d'un seul coup à 31 pays et en développant une nouvelle stratégie de suprématie bancaire.

La puissance bancaire suisse reste majeure. Elle que l'on imagine spontanément loin d'une politique communautaire et eurocentrique, fait au contraire le choix judicieux d'un investissement majeur dans le SEPA. Ce passage du Saint Gothard à rebours, a tout pour prendre de surprise des banquiers nationaux déjà (trop) peu inquiets des remises en cause que SEPA annonce.

Là où les banques restent dans un « pacte de non agression », les portes de Troie sont ouvertes...

Les buts suisses sont de conquête. La gratuité est mise en avant dans l'annonce de services nouveaux aux entreprises, multinationales et PME.

Et le succès accourt au rendez-vous : les volumes explosent en quelques mois ! Les clients comprennent vite leur intérêt. Le Coucou ne fait-il pas son nid chez les autres ?

LE DOSSIER

SEPA CHEZ LES HELVÈTES

La Suisse a toujours fait preuve d'une grande prudence vis-à-vis de l'intégration politique européenne, mais son statut de « district fédéral » de l'Europe, siège de nombreuses Organisations Internationales, d'établissements bancaires de dimension mondiale et de sièges européens, voire EMEA, de multinationales étrangères ou helvétiques fait qu'elle ne reste jamais à l'écart des évolutions majeures des systèmes financiers.

Pour la Suisse, le SEPA s'analyse selon des axes radicalement différents selon qu'on s'intéresse au marché intérieur, au marché européen, au marché international ou aux activités de service.

La petite taille du marché intérieur et l'habitude ancienne de payer soit en cash, soit en moyens de paiement dématérialisés ne laisse pas une marge de productivité importante. Mais, le rôle de plaque tournante extra UE des échanges entre devises et Euro reste entier. De même, l'argument de la plate forme de services basée dans une zone politique stable a été anticipé par les grands établissements bancaires, qui sont rentrés dans le système à partir de leurs implantations intra-UE. Dans un pays traditionnellement peu réglementariste, la traduction d'une directive européenne

AU SOMMAIRE DU DOSSIER :

- L'ASSOCIATION SUISSE DES BANQUIERS ANALYSE LE SEPA
- LES ENJEUX DU SEPA VUS DE CREDIT SUISSE
- LES STATISTIQUES PUBLIÉES PAR LE SWISS INTERBANK CLEARING : LES VOLUMES CONFIRMENT L'IMPLICATION DANS SEPA DES BANQUES DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE

laisse une plus grande place qu'ailleurs à l'initiative privée, comme nous l'a souligné le porte parole de la Commission Fédérale des Banques.

Un choix de conquête.

Les négociations bilatérales avec l'UE achoppant souvent sur des problèmes de secret bancaire et de directives anti-blanchiment, nous les avons aussi interrogés sur ces aspects particuliers. Pour nos interlocuteurs, rien là ne risque de gêner leur dynamique d'implication dans le SEPA. Reportage chez un voisin aussi proche que différent

Philippe ALLIAUME

FOCUS/DÉCODAGE PP 2 & 3

JEUX EN LIGNE : DES COUPLES SE FORMENT

VISA ET MC : LA COURSE AUX RÉSULTATS

LE BILAN 2007 DES CONTRÔLES DGCCRF DU

E-COMMERCE : LE NIVEAU D'INFRACTION

RESTE ÉLEVÉ (P8)

SUR LE RADAR

P 7

CHIFFRES :

- + 30% DE VENTES SUR INTERNET AU T 1 DE 2008
- DES CARTES À 10 \$

LES INCERTITUDES SUR LE RESPECT DE LA TRANSPOSITION DE LA DSP

À SAVOIR :

- LES BANQUES INVESTISSENT DANS LA TÉLÉPHONIE
- PAYPAL DANS VOTRE POCHE
- SKYPE À VENDRE

VU DE : LE SEPA EUROMÉDITERRANÉEN ?

**ABONNEZ-VOUS AU PLUS VITE
POUR SUIVRE AU PLUS PRES
LA REVOLUTION DES PAIEMENTS**

JEUX EN LIGNE : LES COUPLES SE FORMENT

Le PMU et la société d'investissement Serendipity Investment ont annoncé leur projet d'acquisition de "Gény Courses". A l'issue de l'opération, le PMU et Serendipity Investment détiendront chacun 50% du capital de la société "Gény Infos", qui rassemble les activités de Gény Courses et de l'agence de presse AIP. Gény Infos, détenue à 100% par la société Prosodie SA, est spécialisée dans la production de contenus d'information hippique à destination du grand public et des professionnels. Pour le PMU, ce projet d'acquisition lui permettra d'enrichir l'information hippique à destination de ses clients en utilisant toute la gamme des contenus éditoriaux développés par Gény Infos sur ses différents vecteurs d'information et prises de paris (web, téléphone, TV interactive). Pour Serendipity Investment, cette opération s'inscrit dans une stratégie d'investissements dans des activités directement liées ou connexes au secteur des jeux et paris en ligne. Ce projet d'acquisition est soumis à l'approbation des autorités de la concurrence.

La Bretagne face à la Grande Bretagne

Serendipity Investment est une société d'investissement fondée en septembre 2007 par Bouygues et Artémis et dirigée par Patrick Le Lay. Elle a pour vocation de prendre des participations majoritaires ou minoritaires au capital de sociétés à fort potentiel de croissance et d'accompagner, à moyen terme, les équipes de management dans leur stratégie de développement.

Associer les ventes aux enchères Christie's du Groupe Pinault, à la téléphonie et la télévision du Groupe Bouygues, pour enrichir l'information hippique à destination de leurs clients et utiliser toute la gamme des contenus éditoriaux développée par Geny Infos sur ses différents vecteurs d'informa-

tions. Sans oublier le nerf de la guerre : la prise de paris sur le Web avec le PMU, le téléphone et la TV interactive : une prise de position qui a du sens et prouve que les acteurs se positionnent, et que de grands joueurs s'intéressent aux parieurs.

Des acteurs de poids

Créé en 1930, le Pari mutuel urbain est doté du statut de groupement d'intérêt économique regroupant 73 sociétés de courses. Parmi elles, deux sociétés dites « mères » ont pour mission d'organiser et de réglementer les courses. Il s'agit de France Galop pour les courses de plat et d'obstacle, et du Cheval Français pour les courses de trot. Le PMU assure l'enregistrement des paris dans 9.800 points de vente ou à distance (Internet et Wap Wireless Application Protocol via la téléphonie mobile) et le calcul des rapports et le paiement des gains aux parieurs, dont le nombre frôle 6,5 millions.

De son côté, Serendipity Investment, dirigée par Patrick Le Lay, a déjà pris des participations de 20% chez l'éditeur français de jeux en ligne F4 sur une valorisation d'une cinquantaine de millions d'euros. F4 dispose déjà de bonnes relations avec le désormais groupe Vivendi. Pour Neuf Cegetel, F4 a développé son premier jeu en ligne, Exalight. Pour la société de gestion de droits sportifs Inront, il a développé son premier monde virtuel, Empire of Sport, déjà lancé en Europe. F4 prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros en 2008. On connaît l'expérience et le talent de Patrick Lelay en matière de crossfertilisation des jeux associant la télévision et le téléphone

GENYcourses, créée en 1984, était la plus ancienne marque du Groupe Prosodie. L'acteur du monde des courses, diffuse depuis bientôt 25 ans toutes les informations sur les courses hippiques par téléphone, Internet, fax et Minitel. YL

VISA ET MASTERCARD : LA COURSE AU RÉSULTAT

VISA, qui reste le premier émetteur au Monde, vient de publier les chiffres de son deuxième trimestre de l'exercice. Son revenu est en hausse de 28%. Le total des dépenses payées par carte VISA s'est élevé à 681 milliards, soit + 19 %.

Le nombre de cartes émises est maintenant de 1 milliards 600 millions. Soit +16%.

Cette double croissance profite de l'essor continu du commerce électronique autant que du recours croissant aux cartes pour les dépenses de consommation courantes.

Seule inquiétude de certains analystes: la part de risque attachée à l'endettement du consommateur US. Cela n'a pas empêché l'action VISA de bondir de + 71% depuis son introduction, elle même record.

Quant à MasterCard, il a dû se contenter d'une croissance de 13% du cours sur le premier trimestre. Pour MasterCard, la relative faiblesse de l'activité aux Etats-Unis a été plus que compensée par la croissance des achats sur la zone Europe. En tout cas, l'année démarre de manière prometteuse pour deux « blue chips ». EK

DOSSIER - LES BANQUES SUISSES SONT PRÊTES AU SEPA

Le paysage bancaire helvétique n'est pas identique au paysage français. Si la *Commission Fédérale des Banques* équivaut peu ou prou à un ensemble CECEI/*Commission Bancaire*, la FBF correspond en Suisse à l'*Association Suisse des Banquiers*, qui fédère l'union des banques cantonales suisses, le holding RBA, l'Union des banques Raiffeisen, l'union des banques étrangères en Suisse, l'union des sociétés financières et holdings suisses et l'union des banquiers privés suisses, à ne pas confondre elle-même avec l'union des banquiers privés genevois. Quant aux grands établissements, depuis la fusion entre l'*Union de Banques Suisse* et la *Société de Banque Suisse*, ils ne sont plus que deux : *Crédit Suisse*

et l'*Union Bank of Switzerland*. Parmi les challengers, citons Raiffeisen le groupe coopératif et campagnard, ainsi que les banques cantonales de Zurich (ZKB) et de Lausanne (BCV), ainsi que *HSBC Suisse*, dont la position s'améliore d'année en année. Les acteurs qui ont accepté de répondre à nos questions sont donc parmi les plus importants et représentatifs.

La place financière Suisse a confié au *Swiss Interbank Clearing* le rôle de *National Adherence Support Organisation* (NASO), chargée de soutenir les établissements financiers suisses dans leurs démarches administratives et à les accompagner durant le processus d'enregistrement SEPA. Pour tout savoir : www.sepa.ch

• SwissBanking L'ASSOCIATION SUISSE DES BANQUIERS

Philippe Alliaume (PAD) : Monsieur Thomas Sutter, vous êtes le porte-parole, de l'Association Suisse des banquiers. Quelle est l'implication de l'organe régulateur dans la normalisation SEPA ?

Thomas Sutter (ASB) : *Tout d'abord il faut souligner l'importance pour notre pays et ses banques de pouvoir participer dès le début aux transactions SEPA, c'est-à-dire en euros, par le système STP (Straight Through Processing), c'est-à-dire électriquement de bout-en-bout, soit sans intervention de personnel bancaire du début à la fin de la transaction. Cette participation montre à l'envi que les banques suisses sont intégrées aux systèmes européens des paiements. Pour ce qui concerne la CFB, elle a dû s'occuper du respect des règles applicables en Suisse ou de les rendre compatibles avec les exigences du SEPA. Ce fut particulièrement le cas pour la mention des données relatives au donneur d'ordre et de la compatibilité de ces dispositions avec nos règles concernant la lutte contre le blanchiment de fonds.*

PAD : Quelles sont les autres parties prenantes de ce projet, au niveau politique, au niveau de l'administration et au niveau des intervenants privés ?

TS : *Au niveau des intervenants privés, il s'agit avant tout des banques et de Swiss Interbank Clearing SA, la société de traitement des transactions bancaires qui dispose d'une banque à Francfort, la SECB (Swiss Euro Clearing Bank). Par contre l'Administration, si elle a été tenue régulièrement au courant de l'évolution, n'est pas intervenue directement. Pour ce qui concerne le monde politique, il ne s'est pas manifesté, mais l'aurait sans doute fait, si les banques suisses n'avaient pas pris l'initiative d'une participation immédiate.*

PAD : Pour les banques Suisses, l'introduction du SEPA est-elle perçue comme une opportunité ou comme une contrainte ?

TS : *Tous les deux. Comme une opportunité tout d'abord - et qui présente des avantages beaucoup plus importants que les contraintes -, puisqu'elle offre aux banques suisses la possibilité d'être intégrées aux systèmes modernes de paiements avec l'UE et de montrer ipso facto leur intérêt à cette évolution. Les contraintes, ensuite, qui ont été celles de l'adéquation des dispositions bancaires suisses avec celles de l'UE. Un avis de droit a été obtenu à ce sujet par les banques suisses montrant que la législation suisse est compatible avec celle de l'UE dans ce système de paiements. Cet avis de droit avait été exigé par les organes de gestion du SEPA.*

« La législation Suisse est compatible avec celle de l'Union européenne dans le domaine SEPA »

PAD : La Confédération, traditionnellement peu interventionniste, s'est-elle saisie du projet au niveau du Département de l'Economie ?

TS : *Le Département de l'Economie a suivi le dossier attentivement dès qu'il en a eu connaissance. Il a été informé ensuite de son évolution par la CFB et par les banques. L'adhésion des banques suisses au SEPA reste pour les banques suisses un outil de rationalisation des opérations bancaires effectuées en euros. Il n'y a pas de connotation politique dans cette adhésion à ce système sinon la volonté de satisfaire davantage la clientèle.*

PAD : Pour le clearing Euro, des projets communs ont été montés entre SIC et le système Allemand RTGS. En sera-t-il de même pour le SEPA. Ou pensez-vous que ce sera avec d'autres partenaires ?

TS : C'est le marché qui va dicter le jeu des banques. Il est difficile de savoir si (voir page 4) d'autres canaux seront assez puissants et efficaces pour concurrencer les systèmes en place. Mais les possibilités sont laissées ouvertes par la législation européenne. Les banques suisses sont conscientes qu'elles doivent examiner les nouveautés dans ce contexte.

PAD : Certains observateurs semblent dire que la Suisse est un trop petit marché pour bénéficier à fond des gains de productivité du SEPA ? Qu'en pensez-vous ? Quels sont les atouts et les attentes de la Suisse vis-à-vis du SEPA ?

TS : Le système STP offre des opportunités de rationalisation évidentes. Même sur un petit marché, les effets seront ressentis. On voit d'ailleurs déjà les tarifs des banques suisses diminuer pour le type de transactions concernées. C'est donc une diminution de coûts pour les entreprises et les particuliers. Dans le domaine du trafic des paiements notre pays atteint une position qui est de loin plus avantageuse que la comparaison de la surface géographique. Lors que l'on sait que 1 CHF sur deux est gagné à l'étranger et que la Suisse commerce à raison de 60 % avec l'UE on se rend compte de l'importance des transactions en euros avec notre voisin.

PAD : Et les entreprises suisses ? Ont-elles perçu l'enjeu du projet ou attendent-elles que les banques se positionnent ?

« Notre Pays gagne une position qui est de loin plus avantageuse que la comparaison de sa surface géographique »

TS : A ma connaissance il n'y a pas eu de « Big Bang ». Mais les banques suisses ont déjà fourni à leur clientèle – tant les entreprises que les particuliers – les informations tant sur l'adoption de l'IBAN que sur le STP.

PAD : Quel est leur état de préparation et quels gains en attendent-elles ?

TS : Les entreprises, surtout de tailles moyennes et petites sont très intéressées à la diminution des coûts. Elles feront sans doute encore pression sur les banques suisses pour obtenir de nouvelles réductions. Mais ici à nouveau, c'est le marché qui donnera son verdict.

PAD : Le SEPA permet de véhiculer beaucoup d'informations sur les paiements, et – dans une certaine mesure – de monter des clearings en dehors des banques. Ceci est-il une menace pour la protection du secret bancaire ?

TS : Les banques suisses ont clairement stipulé dans leur information que la mention de données, par exemple concernant le donneur d'ordre, lors de paiements internationaux peut prendre des routings incontrôlables et même s'infiltrer dans des Départements à l'étranger qui n'ont rien à voir avec les systèmes de paiement internationaux. Dès lors, le client – entreprise ou particulier – doit être attentif à la fourniture de données qui ne sont pas protégées à l'étranger par le secret professionnel du banquier.

Philippe Alliaume (PAD) : Merci pour ce large tour d'horizon.

LES ENJEUX DU SEPA VUS DE CREDIT SUISSE

Bien que non membre de l'Union Européenne, la Suisse joue un rôle important dans les systèmes de clearing européens. Il nous a paru important de faire ici le point d'avancement du projet Sepa, quelques semaines après son lancement avec une des banques emblématiques de la tradition suisse :

Philippe Alliaume (PAD) : Michel Waeber Electronic Banking Consultant au Credit Suisse, en Suisse romande. Quelle est l'implication de votre établissement dans le projet SEPA ?

Michel Waeber (MW) : Le Credit Suisse a initialisé un vaste projet SEPA en 2006 déjà. Après une phase d'analyse, nous avons mis au point notre offre de produits, ainsi que la solution technique requise. Nos experts jouent un rôle actif au sein d'instances nationales et internationales. Nous fai-

sons partie des établissements financiers des pays concernés qui ont décidé d'être opérationnels dès son lancement, soit le 28 janvier 2008.

PAD : Quelles sont les autres parties prenantes de ce projet, au niveau politique, au niveau de l'administration et au niveau des intervenants privés et des fournisseurs de service ?



MW : Le mérite de la création d'un espace unique de paiement en euros (SEPA) revient à l'initiative du Conseil européen des paiements (EPC). L'EPC est un regroupement de banques et d'associations bancaires européennes, y compris suisses, qui a posé les bases d'une infrastructure de trafic des paiements entièrement auto-

matée et standardisée, le SEPA. Par leurs efforts d'intégration, les législateurs de l'UE ont aussi donné des impulsions dans ce domaine. La décision politique de l'EPC d'admettre la Suisse dans le cercle des Etats membres du SEPA, a nécessité également de faire appel à des entreprises de services, telles que Swiss Interbank Clearing (SIC) pour soutenir les établissements financiers suisses dans leurs démarches administratives, notamment.

PAD : Pour les banques Suisses, l'introduction du SEPA est-elle perçue comme une opportunité ou comme une contrainte ? Et pourquoi ?

MW : *C'est clairement une opportunité qui nous est offerte et qui permet à nos clients d'en bénéficier, sans grands changements. Grâce au SEPA, le trafic des paiements européens en euros est plus rapide, plus sûr et plus avantageux. Il est également plus pratique et conforme aux standards européens, et ce à partir de leur compte habituel en Suisse. Au Credit Suisse, le traitement des paiements via SEPA est ainsi gratuit, dès le moment où le paiement est transmis par une voie électronique.*

PAD : La Confédération, traditionnellement peu interventionniste, s'est-elle saisie du projet au niveau du Département de l'Economie ? Et la Commission Fédérale des Banques ?

MW : *SEPA est une propre initiative des banques européennes. L'EPC est une association avec les banques européennes comme membres. A ce niveau, il n'y a pas d'interventions politiques des Etats membres.*

PAD : Pour le clearing Euro, des projets communs ont été montés entre Swiss Interbank Clearing et le système Allemand RTGS. En sera-t-il de même pour le Sepa. Ou pensez-vous que ce sera avec d'autres partenaires ?

MW : *Non. Euro-SIC traite ses paiements au travers de Pan-European Automated Clearing House (PEACH). RTGS-System ne couvre les paiements que vers l'Allemagne. PEACH, de son côté, traite ses opérations de paiements vers toutes les banques européennes rattachées au SEPA. Le Credit Suisse s'est lié au système PEACH, en tant que banque mondiale et afin de répondre aux besoins de ses clients entreprises notamment.*

PAD : Le Crédit Suisse a-t-il pris ce projet comme une banque suisse ou comme un établissement européen et mondial ?

MW : *Le Credit Suisse est une banque active dans*

un environnement concurrentiel européen, avec un volume transfrontalier très important de transactions en euros. L'Union européenne est le partenaire économique le plus important de la Suisse, et donc le volume des opérations de paiements également. Dans ce sens-là, le SEPA est également très important pour notre banque.

PAD : Certains observateurs semblent dire que la Suisse est un trop petit marché pour bénéficier à fond des gains de productivité du SEPA ? Qu'en pensez-vous ? Quels sont les atouts et les attentes de la Suisse vis-à-vis du SEPA ?

MW : *L'attente principale est une réduction significative des coûts en matière de trafic des paiements en Europe, donc une diminution des frais pour nos clients. Credit Suisse a, dans ce sens, répercuté directement à ses clients cet avantage, en appliquant un tarif des plus compétitifs. Comme mentionné auparavant, nos clients bénéficient d'un traitement plus rapide, plus sûr, plus avantageux.*

« Au Credit Suisse, le traitement des virements SEPA est gratuit dès lors que ce paiement est transmis par voie électronique »

PAD : Et les entreprises suisses ? Ont-elles perçu l'enjeu du projet ou attendent-elles que les banques se positionnent ?

MW : *Nos clients sont très sensibles à ce développement. En effet, un trafic des paiements rapide, ponctuel et à moindre frais, leur permet une plus grande ouverture vers l'Europe, une simplification de leur gestion des créanciers et des débiteurs.*

PAD : Quel est leur état de préparation et quels gains en attendent-elles ?

MW : *Bon nombre de clients ont rencontré des problèmes de délai de paiement, de montants inexacts, de retour de fonds, etc.... SEPA, avec ses règles et standards très précis, améliore notablement les opérations de paiements en Europe, et ce, d'une manière plus sûre, plus simple et plus avantageuse.*

PAD : Par votre position de n°1 en taille, quels sont selon vous les leaders et les retardataires ?

MW : *Les grandes banques européennes, dont le Credit Suisse, font partie des leaders dans la création de SEPA. Nous avons été approché en tant qu'acteur important du marché européen. Nous avons également le statut de no 1 en Suisse dans le développement de SEPA*

PAD : A quel niveau traitez-vous ce projet ?

MW : *Nous avons mis sur pied un groupe de travail responsable de ce projet à partir de 2006, qui rapporte directement à notre Management.*

PAD : Le SEPA permet de véhiculer beaucoup d'informations sur les paiements, et – dans une certaine

mesure – de monter des clearings en dehors des banques. Ceci est-il une menace pour la protection du secret bancaire ?

MW : Le secret bancaire reste toujours protégé, malgré SEPA. Lors de paiements à l'étranger la mention du donneur d'ordre doit être communiquée, afin de lutter contre le blanchiment d'argent ou le

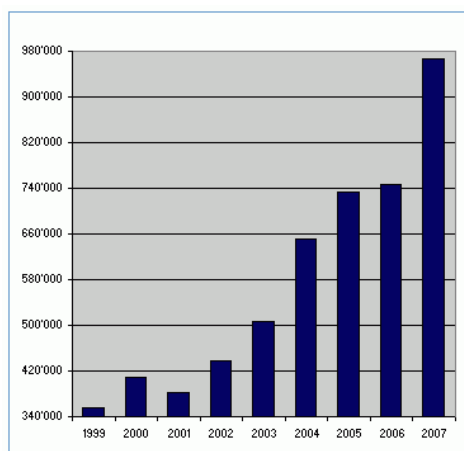
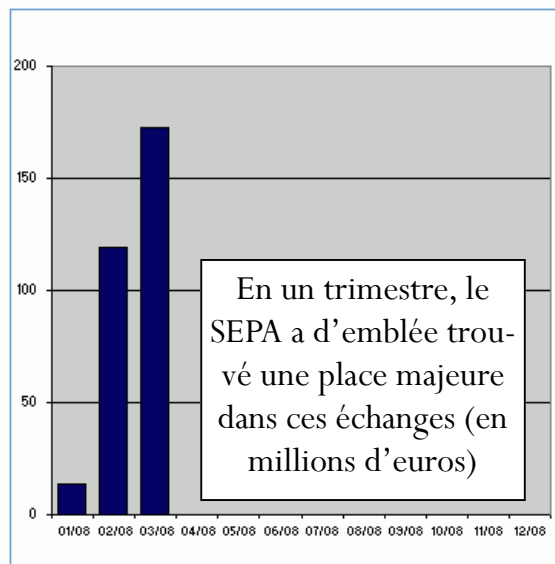
financement du terrorisme. Ces informations sont valables aussi bien pour des paiements SEPA que non-SEPA et ne sont donc pas une menace pour le secret bancaire.

PAD : Merci M. Waeber pour cette visite guidée dans la stratégie SEPA de Credit Suisse.

LES VOLUMES CONFIRMENT L'IMPLICATION DE LA CONFEDERATION SUISSE DANS SEPA

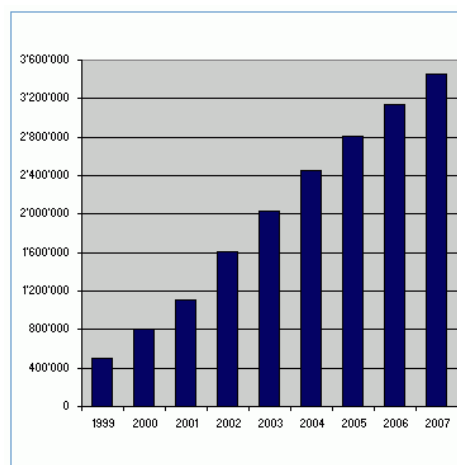
Bien que n'étant pas dans la zone Euro, la Suisse est très impliquée dans le clearing et dans la gestion des moyens de paiement en général. Swiss Interbank Clearing a lancé en 2007 le processus d'affiliation qui a conduit 68 banques à adhérer dès l'ouverture, et 3 à la seconde échéance. Malgré le morcellement du système bancaire helvétique, la Suisse est d'ores et déjà le septième des 31 acteurs du SEPA, et est capable de traiter plus de 90% de ses volumes.

Dès la première semaine, 34 banques helvétiques ont transmis 3 000 transactions pour un total de 24 millions d'euros. Ces chiffres – d'origine EuroSic - ne prennent pas en compte les trois grandes qui ont leurs propres canaux d'injection.



Le volume des paiements en Euros réalisés par le Swiss Interbank Clearing (SIC) croit fortement de puis la création de la zone euros

Le nombre d'opérations croit régulièrement



Swiss Interbank Clearing

est une société rattachée à Swiss Financial Market Services SA, qui est issue de la fusion de SWX Group, SIS Group et Telekurs Group au 1^{er} janvier 2008.



Swiss Interbank Clearing gère le système de paiement SIC en francs suisses sur mandat de la Banque nationale suisse, de même qu'euroSIC pour les transactions en euros sur mandat de la place financière suisse. Elle permet ainsi aux établissements financiers du monde entier de traiter leurs opérations de paiement électroniques en francs suisses et en euros rapidement et en toute sécurité. Le système SIC traite des transactions en francs depuis 20 ans déjà.

06.05.2008 : Accélération de la croissance des paiements en euros entre Suisse, Liechtenstein et les autres 29 pays de l'espace SEPA : avec 46 banques suisses ou liechtensteinoises connectées au système suisse de paiement interbancaire conforme au SEPA (euroSIC), **en avril 2008, 23 000 transactions ont été enregistrées, soit une croissance de 38% par rapport à mars.**

08.05.2008 : Nouveau record historique en avril, le système Euro-SIC a traité plus de 330 000 transactions d'une valeur totale de quelque 130 milliards d'euros. Le système SIC atteint un volume total de 5,4 billions de francs – c'est dix fois plus que le produit intérieur brut annuel de la Suisse

MOTS ET CHIFFRES

• Les ventes en ligne progressent de 30% au premier trimestre:

Selon le bilan trimestriel de la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad), les ventes sur internet ont progressé de 30%, en France, au cours du 1er trimestre, par rapport au même trimestre de 2007. Au total, le montant des ventes en ligne peut être estimé à 4,9 Md€ sur la période. Le maintien de la croissance s'explique

notamment par l'arrivée de nouveaux clients : + 3,1 millions d'acheteurs sur un an et un nombre de e-commerçants qui continue de progresser avec 13 000 nouveaux sites pour un total de plus de 39 600 sites marchands actifs.

• Près de 6 millions de français téléchargent des contenus pour mobiles

• **Les soldes de cartes bancaires :** l'abondance de données financières volées disponibles sur le net effondre les prix. Pour 10 dollars, en moyenne, vous pouvez récupérer les données nécessaires pour usurper identité et carte de crédit d'une victime parmi d'autres. Mais la valeur de certains numéros de carte peut s'élever jusqu'à 600 dollars. L'énigme demeure: des numéros de milliardaires ? Ou une arnaque dans l'arnaque ?

INCERTITUDES SUR LA TRANSPOSITION DE LA DSP

Une étude réalisée sur 22 banques à travers l'UE et l'EEE, conduite en mars et avril 2008, récemment publiée par le groupe européen de services informatiques Logica , souligne le besoin d'une coordination pan-européenne pour assurer le respect de l'échéance de novembre 2009 pour la transposition de la directive sur les services de paiement (PSD).

L'étude se montre sceptique quant à la façon dont la transposition pourra assurer la migration de SEPA sans une uniformité suffisante. Ceci braque le projecteur sur le groupe de transposition lancé par la Commission européenne.

L'étude reproche également le manque de clarté des dates pour la transposition de la directive PSD et le risque de variations géographiques dans l'exécution du

PSD qui rendent la planification difficile pour les banques.

Les résultats de l'étude ont aussi prouvé que moins qu'un tiers des banques interrogées étaient en mesure pour savoir exactement quand la directive sera transposée dans leur droit national.

EK

À SAVOIR

Paypal dans votre poche : Paypal fait un nouveau pas vers le m-paiement en intégrant la plateforme MyMoneyManager de Sprint Nextel Corp. Il s'agit d'une application java sécurisée (https avec encryptage en 128 bits) pour téléphone portable permettant d'effectuer des opérations financières. L'arrivée de Paypal dans le m-payment avec une application personne à personne purement destinée aux mobiles est un nouvel épisode dans la compétition avec Obopay, déjà présent avec Citibank.

La banque investit la téléphonie:

Le Crédit Mutuel-CIC renforce sa position dans le secteur de la téléphonie mobile en portant sa participation à 90% du capital de NRJ Mobile, a-t-il

annoncé hier. La banque, détenait jusqu'à présent 40% de l'opérateur. NRJ Group, le deuxième actionnaire "qui reste associé au développement de l'opérateur virtuel", conserve une participation de 10% du capital d'NRJ Mobile, précise-t-elle. "A ce jour, 750.000 clients ont souscrit une offre NRJ Mobile", ajoute le communiqué estimant que "ce score prometteur n'est qu'une étape dans la conquête du marché" de NRJ Mobile.

YL

SSH SKYPE à vendre: E-bay devrait mettre en vente sa filiale de téléphonie achetée au créateur de Kazaa. Valorisant le « fantastique potentiel », e-Bay est en réalité déçu de la lenteur de la croissance des services payants. De la difficulté de rendre payant ce qui démarre gratuit ...

Les nouvelles règles du délai de paiement des marchés publics : un décret du 28 avril 2008 abaisse le délai maximum de paiement par l'État de 45 à 30 jours

Les cavaliers encartés On savait leurs chevaux équipés de puces depuis le premier janvier, ils pourront désormais disposer de leur propre carte affinitaire ; En effet, la banque Accord vient de lancer une carte aux couleurs de la Fédération française d'équitation initiée par les haras nationaux. A quand une carte canine ?

En 2007, les jeux vidéo pour mobiles ont créé plus de revenus que les sonneries

VU DE ... : VERS UN SEPA EUROMÉDITERRANÉEN ?

Cette question n'est évidemment pas encore à l'ordre du jour mais la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE - France) et sa filiale, la Banque Tuniso-Koweitienne (BTK), ont annoncé à l'occasion du voyage officiel de Nicolas Sarkozy, président de la République française en Tunisie, le lancement d'un projet commun pour la valorisation de l'épargne des Tunisiens à l'étranger et la facilitation de leurs transferts

d'argent vers leur pays. Indépendamment de la stratégie propre du GCE et du contexte politique de cette annonce, une telle approche est significative : elle prouve que la question des paiements, trop souvent négligée, est au cœur des préoccupations de catégories de clientèles diverses et non pas seulement la préoccupation des trésoriers de sociétés multinationales. Elle confirme la nécessité de développer à l'échelle internationale

des moyens de paiements simples, efficaces et peu chers. C'est très exactement, à l'échelle des 31 états participants, l'ambition initiale du projet SEPA. Celui-ci, alors même qu'il commence juste de se mettre en œuvre de façon opérationnelle, constitue d'ores et déjà un modèle et pourquoi pas un standard pour une économie des paiements en voie, elle aussi, de mondialisation.

YB

BILAN 2007 DE LA SURVEILLANCE DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

La DGCCRF a publié, le 29 avril 2008, le bilan 2007 du réseau de surveillance du e-commerce.

Un niveau d'infractions toujours élevé

A lors que l'essor des ventes en ligne fait aujourd'hui partie intégrante de l'activité commerciale de notre pays, les contrôles effectués par le ministère des finances démontrent toujours des taux d'anomalies particulièrement élevés.

Les règles de référence découlent de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (JO 22 juin 2004, p. 11168 ; V. JCP G 2004, I, 178). C'est au regard de ses dispositions que sont réalisés les contrôles. Bien qu'applicables depuis quatre ans, ces dispositions demeurent sinon inconnues du moins peu appliquées puisque le « niveau infractionnel », c'est-à-dire le pourcentage de sites commerciaux qui ne respectent pas la réglementation, et notamment les règles d'identification prévues a augmenté par rapport à 2006 et atteint 37,23% (contre 35,65% en 2006).

Un signe positif : la part de délits (publicité mensongère, soldes illicites, contrefaçons, tromperie) tend à diminuer et passe de 20% en 2005 à 12,5% en 2007 ce qui demeure dans l'absolu très élevé. Les principaux manquements constatés concernent l'absence de mentions obligatoires (64,90 %), le non-respect des règles de publicité des prix (9,1 %) et la publicité trompeuse (9,7%). Les autres in-

fractions concernent la réglementation sur les soldes (1,5 %), la contrefaçon (0,2 %), des délits de tromperie (0,5 %), la subordination de vente (0,2 %), des défauts d'emploi de la langue française (0,3 %) et les ventes pyramidales (0,3 %).

Le ministre de la consommation a rappelé à l'occasion de la publication de ce rapport que la protection des consommateurs est notamment prévue par la loi n° 2008-3 du 3 janvier 2008 pour le développement de la concurrence au service des consommateurs. Le recours au commerce électronique est en effet incitatif (un produit est souvent vendu sur Internet 30 à 40 % moins cher qu'en magasin).

Deux leçons majeures dans la perspective du développement de nouveaux outils de paiement.

D'une part, les contrôles sont plus faciles à effectuer sur des services en ligne. Plus besoin de se déplacer : c'est ainsi que le ministère des finances avait récemment effectué une comparaison des prix entre grandes enseignes de la distribution... révélant ainsi les écarts pour une même enseigne entre vente en ligne et vente en magasin. D'autre part, en dépit de cette facilité, le monde du commerce n'a pas encore pris le réflexe d'une attention rigoureuse aux exigences réglementaires. En matière de paiement, une telle négligence est inconcevable : l'exigence de conformité, sous le regard aisé et continu d'une surveillance électronique, deviendra impérieuse.

JYR



CANTON

Échos de Canton,
c/o La Revue du Financier,
9-11 Avenue Franklin Roosevelt,
75008 PARIS
tel : 09 63 46 85 46 fax : 01 42 25 95 37
abonnement@cantonconsulting.fr
secretariat@cantonconsulting.fr

Directeur de la publication : Jean-Yves ROSSI
Rédacteur en chef : Philippe ALLIAUME
Ont collaboré à ce numéro : Yves BONNEMAIN, Yves LANGLOIS, Eric KUIHN, Jean-Michel MAMANN, Michel RENAULT, Salim SHADID.
Illustrations p 1-8 : D.R.
Dépôt Légal à Parution
ISSN 1958-5659, Diffusion électronique.
Reproduction interdite sans autorisation explicite
© 2008 CANTON

Les opinions exprimées sont celles des auteurs et n'engagent pas l'éditeur. Les manuscrits envoyés ne sont pas retournés.

**ABONNEZ-VOUS AU PLUS VITE
POUR SUIVRE AU PLUS PRES LA
REVOLUTION DES PAIEMENTS.**

Je m'abonne aux Échos de **Canton**

Nom _____
Société _____
Adresse _____
Code Postal, Ville _____
Téléphone _____
Email : _____

Je souhaite m'abonner pour l'année 2008 (22 numéros en diffusion PDF, à adresser sur la mel:@.....)

Je souscris :

- ▶ un abonnement d'un an€ 680 HT
- ▶ un abonnement collectif d'un an€ 1 700 HT
incluant un droit de reproduction intra-entreprise jusqu'à 20 exemplaires

Je choisis de régler par : Soit HT €
 Chèque (Échos de Canton) TVA à 19,6% €
Net à payer €

Carte de crédit Date d'expiration _____
N° carte crédit _____ Crypt. Visuel _____

Signature